

BEP – Diplôme intermédiaire Secteur Industriel et Secteur Tertiaire			
Corrigé	Session juin 2011	Durée : 1h30	Coefficient : 3
Épreuve : Histoire – Géographie – Éducation civique			

Recommandations pour la correction et l'évaluation

Le BO n°31 du 27 août 2009 stipule que l'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes). Quand la question est fractionnée (1a, 1b, 1c ou 4a, 4b, 4c...), cela n'augmente pas la longueur globale de la réponse attendue.

Chaque question est globalement notée sur 4 points et le sujet n'indique pas de répartition des points par sous questions. Une très bonne réponse à une sous question ou la présence d'éléments de valorisation identifiés dans les recommandations doivent compenser des manques constatés par ailleurs.

Dans les questions portant sur les connaissances, il ne s'agit pas de soustraire des points par rapport à une production idéale mais bien de valider tout acquis des candidats. L'attente d'une réponse tendant à l'exhaustivité est hors de propos.

De façon générale, le barème de correction n'est pas régressif. Il est cumulatif. L'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé. Une très bonne copie atteindra la note maximale de 20/20 et une mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

Rappel : pour la saisie, la note est impérativement ramenée sur 10 points.

Questions	Attentes possibles	Éléments de valorisation possible
1	<p>1a. Le portrait du maréchal, la devise de l'État français, le bâton étoilé du maréchal, la francisque.</p> <p>1b. La France rurale, la famille nombreuse et les mères de famille, le travail artisanal, l'Église.</p> <p>1c. Les Français entrent dans la Résistance pour divers motifs : réponse à l'appel du général de Gaulle, refus de l'occupation allemande et de la collaboration active du régime de Vichy (politique juive, STO...).</p>	Toute liaison explicite entre la devise du régime de Vichy et des éléments iconographiques de l'affiche de propagande. Tout apport pertinent et circonstancié de connaissances.
2	<p>Première situation. Les lois laïques des années 1880. Création par Jules Ferry de l'école gratuite (juin 1881), laïque et obligatoire (mars 1882).</p> <p>Deuxième situation. Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État. Face à deux forces antagonistes, les cléricaux et les anticléricaux, Aristide Briand, rapporteur du groupe de travail parlementaire sur la loi de séparation, choisit la voie médiane du compromis, symbole d'une laïcité tolérante : tout en annonçant la fin des subventions de l'État, la loi garantit la liberté de culte.</p>	Tout apport pertinent et circonstancié de connaissances sur les tensions entre cléricaux et anticléricaux, sur l'introduction de la morale à l'école publique et sur le passage de la religion dans la sphère privée...

	<p>Troisième situation. La construction d'un lieu de culte après 1905. La construction d'un lieu de culte relève aujourd'hui, en France, du seul financement privé, à moins d'y avoir adjoint un centre culturel : le projet est alors mixte et une commune ou un département peuvent alors subventionner le projet.</p>	<p>Toute remarque pertinente sur les baux emphytéotiques ou sur les constructions de mosquées au XXI^e siècle.</p>
3	<p>Réponse b. La réponse « a » affirme qu'une ville mondiale se situe obligatoirement sur un littoral. C'est faux. La réponse « c » évoque une possible ouverture sur l'étranger alors que ce critère est consubstantiel à la notion de ville mondiale. La réponse « c » évoque par deux fois le rayonnement mondial : centres de dimension internationale et flux à l'échelle planétaire.</p> <p>Villes mondiales : New York, Londres, Paris, Francfort, Tokyo.</p>	
4	<p>Première situation. Les migrations internationales.</p> <p>4a. Direction Sud – Nord du plus important flux. Mais flux également très importants Sud - Sud et Nord – Nord. Flux Nord – Sud faible.</p> <p>4b. Déséquilibre entre le Sud et le Nord puisque les gens qui vont du Sud vers le Nord sont 4,4 fois plus nombreux que ceux qui vont du Nord vers le Sud. Les relations intra-zones (Nord-Nord ou Sud – Sud) sont plus équilibrées.</p> <p>4d. Existence d'inégalités socio-spatiales d'où des migrations de main d'œuvre, mais aussi existence de réfugiés politiques ou sanitaires, brain-drain et aussi migrations touristiques.</p> <p>Deuxième situation. Le circuit mondial d'un produit.</p> <p>4a. Travail sur la même substance élastique et imperméable : le caoutchouc. Bridgestone étant le spécialiste des pneus et Major Sport, celui des sports de raquettes.</p> <p>4b. La commande : Major Sport, une entreprise française. La fourniture de caoutchouc : Bridgestone, une entreprise japonaise. Le feutre : des entreprises anglaises et américaines. Fabrication des balles à : Pattaya, Thaïlande. Vente des balles : en France, aux États-Unis et au Japon.</p> <p>4c. On a bien un exemple de la Division internationale du travail. Conception du produit dans des pays du Nord (France et Japon), mise en fabrication dans un pays du Sud (Thaïlande), recours au trafic maritime et la conteneurisation pour livrer les lieux de consommation : des pays du Nord (France, États-Unis et Japon).</p>	<p>Toute remarque circonstanciée ou tout apport de connaissances sur les brassages ou les interdépendances générées par la mondialisation.</p>

	<p>Troisième situation. L'action internationale d'une ONG</p> <p>4a. La santé : programme de vaccination en Bolivie, en Ukraine ou en Papouasie ; Planning familial au Bukina Faso, au Kenya ou en Inde. L'économie : service financier au Mexique. La culture : bibliothèques aux États-Unis ou en Colombie, en Lettonie ou en Australie.</p> <p>4b. Domaine de la santé. Les activités de recherche sur les vaccins sont situées dans des pays du Nord : Canada, Allemagne, Japon ou Australie. Les actions envers les personnes sont mises en œuvre dans des pays du Sud : Bolivie, Sénégal, Mozambique, Inde, Papouasie.</p> <p>4c. Intervention des ONG à l'échelle du monde entier. Implantation de leur bureau d'origine dans les pays riches du Nord, actions sur la totalité des continents du monde. Ce sont bien des acteurs transnationaux.</p>	
5	<p>1D – 2C – 3B et 4A.</p> <p>Scrutin uninominal majoritaire : évocation du vote pour une personne, des deux tours, de la majorité absolue des suffrages exprimés requise au premier, de l'éventuel ballottage, du fait d'être le premier (majorité relative) au second tour. Avantages : le fait de dégager des majorités qui permettent d'agir et de diriger. Limites : la minoration de la représentation des petits partis, la prime aux grands partis.</p> <p>Scrutin de liste proportionnel : évocation des listes, du tour unique, de la proportionnalité du nombre d'élus par rapport aux voix obtenues. Avantages : la juste représentation des différentes opinions du corps électoral. Limites : l'éventuelle absence de majorité, les alliances alors provoquées et l'importance donnée à de petits partis qui constituent les forces d'appoint d'une majorité.</p>	Toute citation appropriée d'exemples de scrutins.